



PRESENTATION GENERALE

SLIB PEA Manager permet aux Account Keepers et Custodians de gérer l'ensemble des spécificités propres aux PEA.

SLIB PEA Manager permet notamment de gérer :

- La gestion des informations inhérentes aux PEA
- L'évolution et le suivi d'un compte PEA
- Les traitements relatifs aux PEA

FONCTIONNALITES

Gestion des informations inhérentes aux PEA

A la différence d'un compte standard, dans le cadre d'un compte PEA, les informations suivantes sont gérées :

- La date d'ouverture du compte dans SLIB Third Party (tiers et comptes) et la date d'ouverture fiscale du compte. Cette dernière correspond à la date du premier versement espèces sur le compte. Elle peut donc être différente de la date d'ouverture dans SLIB Third Party.
- Les investissements réalisés sur le compte. Le plafond est de 132 000 € depuis le 1^{er} janvier 2003. Ce seuil est paramétrable dans l'outil.
- La date de clôture fiscale qui correspond à la date du premier retrait d'espèces sur le compte si ce retrait intervient dans les 8 ans après l'ouverture fiscale du compte. Après 8 ans, les retraits partiels sont autorisés.
- Les retraits, pour la création d'entreprise, avant 8 ans sans clôture du compte, dans le cadre de la réglementation « DUTREIL »
- La date de clôture du compte dans SLIB Third Party
- Les valeurs présentes sur le compte doivent être éligibles au PEA (valeurs européennes) : cette éligibilité est gérée dans SLIB Securities
- Les informations fiscales, par type d'imposition et période d'imposition : RDS, PSO, CAPS, CSG1, CSG2 et CSG3

L'évolution et le suivi du compte PEA

Les différents évènements qui interviennent dans la vie d'un PEA sont gérés :

- Ouverture d'un compte PEA
- Modification des informations d'un compte PEA
- Prise en compte des versements effectués sur ce compte
- Retraits partiels sur un compte PEA ouvert depuis plus de 8 ans
- Prise en compte des informations à partir du bordereau de transfert « entrant » établi par le C.F.O.N.B. lors de l'intégration d'un compte en provenance d'un autre établissement
- Contrôle pré-trade du compte PEA (positions titres et espèces)
- Calcul et édition de l'imposition par type et période d'imposition

- Transfert « sortant » d'un compte vers un autre établissement avec édition du bordereau de transfert
- Demande de restitution des avoirs fiscaux auprès de la DGI
- Restitution des avoirs fiscaux de l'année précédente
- Transmission des informations fiscales au module SLIB Tax Manager pour production de l'IFU

Les traitements relatifs aux comptes PEA

■ Traitements des comptes rendus d'évènements (CRE)

Les CRE des comptes PEA sont traités quotidiennement de manière automatique. Ces mouvements, suivant leur code opération, auront des effets sur les caractéristiques du compte PEA.

■ Outils de contrôle et états d'alerte

Etats édités chaque jour

Etat d'alerte mouvements sur compte PEA :
édite différents types d'informations



Dépassement du seuil de versement, investissement sur compte clos fiscalement, opération sur valeur non éligible, versement sur PEA > 8 ans avec retrait antérieur, etc...

Evolution du plafond des versements :
permet de recenser les comptes pour lesquels des dépassements de seuil de versements ont été constatés

Evolution du solde espèces:
Recense les comptes pour lesquels un solde espèce négatif a été constaté

Etats à la demande

Edition des comptes provenant d'un autre établissement

Liste PEA sur revenus non cotés

Editions récapitulatives des comptes PEA :
édition pour une plage de données

Edition informations PEA pour audit

Etat d'alerte des mouvements sur comptes PEA à la demande :
identique à celui édité tous les jours en automatique; la sélection des mouvements s'effectue sur le mois en cours

Liste des soldes espèces débiteurs au-delà d'un seuil espèce paramétrable

Liste alerte dépassement du plafond

Edition des comptes clos avant IFU